

## Du haut du... colombier

Un point de vue  
privilegié capable  
de nous dévoiler  
quelques aspects  
cachés  
du changement.



**P**endant les années scolaires 1988-89 et 1989-90 j'ai été chargée de fonctions d'Inspecteur Technique pour l'Ecole Primaire, une période qui, tout en étant limitée, a apporté un remarquable enrichissement à ma vie professionnelle.

Un enrichissement qui se compose de différents aspects, chacun avec une valeur interne, tous qui se greffent les uns sur les autres dans un dessin global géométrique assez complexe et articulé.

Pour essayer d'en retracer au moins les lignes essentielles et quelques points de repère avec l'intention de partager avec le lecteur un témoignage, il est nécessaire de se remettre dans l'état d'esprit de ces années, en rebroussant chemin, avec un effort de mémoire qui, dans la tentative de faire abstraction des opinions, de la mentalité d'aujourd'hui, cherche à reconstituer une situation.

Il s'agissait de construire une phase de passage, un "sacré" passage pour l'école primaire:

- *passage de consignes*: M. Avondet, notre Inspecteur, venait de prendre sa retraite et les Directeurs Didactiques "un peu orphelins" s'interrogeaient en demandant à l'Administration une formule de coordination à fin de continuer dans une activité d'étude et dans une pratique de confrontation indispensables surtout au moment où concrètement on allait passer à l'acte, à savoir l'application des Nouveaux Programmes, des Adaptations;

- *passage dans l'organisation des écoles*: M. Faval, Assesseur à l'Instruction Publique, en partageant les indications d'un Comité Technico-Scientifique et grâce à l'apport assuré par le Surintendant aux Etudes Dr. Burro, signait la Circulaire n. 10293 du 7 juin 1988, la circulaire des "moduli" obligatoires sur tout le territoire régional pour les classes de 1ère et de 2ème.

M. Viérin, néo-Assesseur à l'Instruction Publique, avait la tâche de mettre en place ce "tremblement de terre" en pouvant compter sur les

---

**Vally Lettry**  
Directrice Didactique

convaincus, les expérimentés des "classes ouvertes" et en gagnant du terrain petit à petit par rapport aux partisans de l'enseignant unique (vous souvenez-vous des articles de journaux sur "*la maestrina dalla penna rossa*"?).

C'est dans ce contexte que j'ai accepté la fonction d'Inspecteur Technique tout en sachant que mon poste de Directeur n'allait pas être mis en cause et que j'allais me jucher au 6ème étage du palais régional, du haut du renommé "colombier"!

(En effet il faut savoir que le bureau des Inspecteurs avait été nommé ainsi à l'époque par les amis Avondet et Monti. En me laissant en héritage la pièce, tout en ayant longtemps débattu les significations de ce mot, pour indiquer définitivement ce lieu, ils hésitaient encore entre les mots italiens "colombaia" ou "piccionaia", en les employant alternativement, le cas échéant!).

Comme pour toute innovation, il est évident que la période initiale représente un moment un peu spécial, unique, pendant lequel le changement doit être soutenu, puisqu'il ne s'épuise pas.

Avec l'aide technique, tout à fait déterminante, de M. Hubermann de l'Université de Genève, nommé référent scientifique, homme dont nous avons connu et apprécié la valeur, en étroite collaboration avec les collègues, nous avons travaillé pour gérer la réforme.

Une structure, le Groupe d'Appui, fut créée avec un rôle défini: analyser les problèmes émergents du point de vue des Directeurs, des enseignants, des élèves, des parents, étudier des solutions possibles, les vérifier, saisir les points de force attendus et inattendus, prendre des initiatives d'information, de sensibilisation, de débat, de formation, de divulgation de matériel didactique.

A ce propos, en oubliant sans doute, je ne peux que citer quelques exemples:

- les visites des classes par M. Hubermann, par les Directeurs pour mettre à profit les points forts, connaître les faiblesses que directement ou indirectement, par la voix des enseignants, nous avons intérêt à constater à propos de l'enseignement du français et en français, de la pédagogie et de la didactique pratiquées par les maîtres en équipe;
- le besoin de formation des enseignants, d'aides spécifiques auxquels nous avons répondu en allouant des ressources financières aux Circonscriptions sur une base pluriannuelle, par la création des Collaborateurs Didactique, les premières Mini-foires, l'idée du Centre de Documentation de l'I.R.R.S.A.E., la reprise de la publication de la revue "L'Ecole Valdôtaine";
- la prise en charge de la Circonscription de la part des Directeurs Didactiques, engagés dans des séances de formation avec des contrats d'activités, des carnets de charge précis et contraignants; (est-ce que la for-

mule "*bon flic - mauvais flic*" vous dit quelque chose?).

- les questions plus générales de réflexions, telles que l'horaire des leçons des élèves, l'articulation de cet horaire sur la semaine, notamment les choix attribués aux Conseils de Circonscription à propos du jeudi, jour de congé traditionnel, le soutien aux écoles uniques.

Certes il y a eu des zones d'ombre, peut-être quelques unes sont encore là, même si nous avons cherché à les éclairer, d'autres se manifestent ou se cachent aujourd'hui, certaines questions paraissent de nos jours d'une éclatante simplicité car elles ont été dépassées par les événements et, pourtant, ce n'était pas le cas quand elle se sont posées.

Il va de soi que la complexité est partie prenante, interne et inéluçable de toutes organisations sociales.

La question n'est pas là, il vaut mieux travailler pour la gérer, selon les responsabilités que les différentes composantes de l'école se doivent d'assumer.

N'est-ce pas là le défi et l'enjeu de notre métier?

